

Nous savons en outre que dans tout ce secteur du Québec et de l'Atlantique un grand nombre des gens qui seront directement touchés ne sont pas ceux qui ont droit, normalement, aux allocations en vertu du Régime d'assistance publique du Canada. Ce sont des gens qui ont de très faibles revenus, on pourrait même parler des revenus marginaux et, à ma connaissance, le premier ministre, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) ou le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson) n'ont pas parlé de la façon dont on aiderait ces gens.

M. Stanfield: Et la petite industrie.

M. MacDonald (Egmont): Oui, la petite industrie, comme le dit mon chef, est exactement dans la même situation. Aucune province probablement n'en subit les conséquences plus que l'Île du Prince-Édouard qui compte exclusivement sur la production du pétrole pour l'obtention de son énergie. Toute l'électricité utilisée dans l'Île du Prince-Édouard est produite actuellement par des centrales thermo-électriques et jusqu'ici, le prix de l'électricité à lui seul a augmenté d'environ 25 p. 100 dans l'Île du Prince-Édouard.

La réponse du gouvernement n'est pas satisfaisante. Il ne suffit pas que le premier ministre dise que l'indexation du supplément du revenu garanti, les programmes de la sécurité de la vieillesse ou même les allocations familiales seront particulièrement avantageuses lorsque nous savons déjà que l'indexation ne se fait pas à l'échelle régionale mais plutôt à l'échelle nationale. J'ai beaucoup de peine à croire que le premier ministre puisse s'imaginer que l'indexation soit un moyen équitable de régler le problème de l'augmentation rapide du coût du combustible dans une région donnée quand l'indexation se fera automatiquement à l'échelle nationale.

Qui plus est, toute cette motion d'indexation veut dire fondamentalement ceci: dans l'indice produit chaque mois, un indicateur important servira au rajustement de ces divers programmes d'aide sociale, mais nous n'en sommes pas encore là. D'abord, il y a certes un retard dans ces indices, ce qui voudrait dire qu'avant qu'il y ait la moindre réaction pour un trimestre donné, nous aurions dépassé depuis longtemps le niveau des besoins fondamentaux. En deuxième lieu, parce qu'elle occupe seulement un pourcentage minime de l'indice général des prix à la consommation, soit environ 5.3 p. 100, et parce qu'on a établi ce chiffre aux termes de l'indice des prix à la consommation à une époque où les frais de chauffage d'une maison représentaient un pourcentage beaucoup moins élevé du budget familial, il faudrait des années avant que Statistique Canada procède à un ajustement en ce qui a trait à l'élément des frais de chauffage dans l'indice général des prix à la consommation. Je me demande qui le premier ministre croit duper quand il dit que l'indexation de la sécurité de la vieillesse et des autres programmes de sécurité sociale sera directement avantageuse pour ceux qui subissent le contrecoup du prix élevé du pétrole, surtout en ce qui a trait au chauffage? C'est pratiquement impossible et je dirais que si le premier ministre y a réfléchi un peu, il le sait.

Approvisionnements d'énergie—Loi

Quelle est sa dernière réponse? La voici, et je l'extrais de son discours de jeudi dernier:

Le gouvernement fédéral reconnaît que tous ces versements plus élevés ne compenseront pas à eux seuls, dans tous les cas, les hausses du prix du pétrole, en particulier dans les provinces de l'Est.

Quelle généreuse sensibilité! Quelle observation perceptive! Et il a ajouté:

Il faudra peut-être faire davantage. Il s'agit là d'une autre question que je soulèverai lors de la réunion des premiers ministres.

Telle est la solution définitive qu'offre le premier ministre à la montée rapide des prix dans l'est du Canada. Il se dispose à la soulever lors d'une conférence fédérale-provinciale vers la fin de janvier. Ce sera un grand réconfort pour des millions d'hommes, de femmes et d'enfants de l'Est du pays qui éprouvent de plus en plus de difficultés à payer leurs factures d'huile combustible. Telle est la solution qu'offre le gouvernement pour régler la grave situation qui existe dans l'est du Canada.

Je pense qu'il est plus que temps que le gouvernement assume ses vraies responsabilités. Il ne s'agit pas tout bonnement d'une question qui divise les partis politiques dans un débat parlementaire. Ces jours-ci, nous avons vu, et les Canadiens ont pu le lire dans les journaux, que l'idée d'une action immédiate a reçu la faveur des premiers ministres d'autres partis politiques. Pour sa part, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse déclarait il y a quelques jours, en s'adressant à l'Assemblée législative:

Comme je l'ai dit, j'admets qu'il faille souvent subventionner les prix mais je suis persuadé que cette aide doit se manifester au palier national.

Et encore plus récemment, répondant aux propos du premier ministre de jeudi, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse aurait dit:

... il a déploré que le gouvernement fédéral n'a pas indiqué qu'il utiliserait ses énormes ressources pour éviter une nouvelle hausse des prix de l'huile combustible dans les cinq provinces de l'Est.

J'estime que le gouvernement a une responsabilité fondamentale et le chef de notre parti a mentionné, il y a quelques semaines, quelle mesure le gouvernement pourrait prendre au lieu de lever les bras au ciel et de dire qu'il n'y a rien à faire dans une telle situation ce qui indiquerait qu'il est prisonnier de l'économie internationale et des tractations politiques sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Il devrait se rendre compte qu'il a une responsabilité fondamentale envers tout le pays et non pas envers une partie seulement et qu'à la suite de l'augmentation très rapide du coût des produits pétroliers dans l'est du Canada, ses propres revenus fiscaux accusent une hausse. Voilà sûrement un des aspects honteux de la situation. D'une part, il dit ne pouvoir rien faire, être sans recours face à cette situation, ne pouvoir faire appel qu'à la persuasion; pourtant, d'autre part, il est prêt à accepter l'augmentation des bénéfices fiscaux fédéraux que lui assurent l'augmentation rapide du prix et le besoin d'utiliser ces produits.

Si le gouvernement n'a pas le souci d'utiliser une partie de ces bénéfices excédentaires et même de renoncer à une partie de ses recettes fiscales jusqu'à ce qu'il ait préparé une politique appropriée à l'égard des prix pour le Canada, il ne devrait certainement pas continuer à affirmer qu'il a une politique pétrolière nationale, car celle qu'il inflige au Canada actuellement occasionnera de plus en plus de difficultés économiques et, ce qui est encore plus malheureux pour le pays, beaucoup de division.